Concertation citoyenne « Dessine-moi un Gabut »

Compte-rendu de la réunion de lancement du 14 décembre 2021
Salle haute du Musée Maritime de La Rochelle - 18h30 à 21h00

Contexte de la réunion

Témoin de l'histoire rochelaise, Le Gabut est un site précieux entre le Vieux-Port et le Musée Maritime. Depuis la fin des années 80, les projets d'aménagement s'y sont succédés sans aboutir. Ce site est aujourd'hui occupé de façon spontanée par des promeneurs et des associations culturelles et sportives. La Ville de La Rochelle invite les habitants, les acteurs associatifs et socio-professionnels à imaginer ensemble le devenir de ce lieu à l'occasion de la concertation « Dessine-moi un Gabut ».

Pour concevoir, animer et restituer la concertation citoyenne, une équipe projet a été constituée avec des agents de la Ville de La Rochelle dont des représentants des mairies de proximité. Cette équipe est accompagnée et formée par la SCOP Lisode, spécialisée en ingénierie des processus participatifs.

La réunion de lancement de la concertation « Dessine-moi un Gabut » s'est déroulée mardi 14 décembre 2021 dans la salle haute du Musée Maritime. Environ soixante personnes étaient présentes. Il s'agissait pour la majorité de représentants d'organisation (dont le comité de quartier, des associations syndicale et environnementale, les collectifs de grapheurs, l'université) et d'habitants riverains du site. Les représentants de la Ville de La Rochelle et de l'équipe projet présents étaient :

FOUNTAINE Jean-François – Maire de La Rochelle
BENGUIGUI Catherine – Adjointe à la culture
GUEGO Dominique – Adjoint, gestion du patrimoine bâti
TETENOIRE Eugénie – Adjointe à la démocratie locale
ESPUCHE Emmanuelle – Lisode (consultante concertation)
DION Julien – Directeur Général Adjoint
BOUTET Simon – Directeur citoyenneté, territoires, vie associative, jeunesse
ROYER Vincent – Responsable de la mairie de proximité centre
BERTAULT Florence – Coordinatrice du dialogue citoyen

Objectifs de la réunion

Les objectifs de la réunion étaient de :

- **Rappeler l'origine de la concertation** « Dessine-moi un Gabut » ;
- **Présenter les valeurs et principes qui guident le projet** ;
- **Présenter la méthodologie de concertation et la discuter** avec les citoyens ;
- **Lancer l'enquête et ouvrir les inscriptions aux ateliers** de concertation.

Agenda de la réunion

Horaire	Etape
18h30	Accueil des participants
18h45	Introduction de Monsieur le maire
19h00	Brise-glace de présentation
19h10	Présentation du déroulement de la soirée
19h15	Présentation du projet de concertation
19h35	Temps d'échanges
20h45	Pré-positionnement anonyme pour s'impliquer dans la concertation
21h00	Clôture de la réunion

Présentation du projet et de la méthode de concertation

Monsieur le maire a ouvert la réunion en rappelant le long historique des projets d'aménagement du Gabut. Il a rappelé que le cadre règlementaire et technique était très précis sur ce site, avec le Plan de Protection des Risques Littoraux et le Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur. Le projet d'occupation devra donc être conforme à ces documents règlementaires. Le budget pour le futur projet d'aménagement n'est pas fixé mais sera étudié en fonction des ressources de la collectivité. Monsieur le maire a enfin réaffirmé le souhait de la Ville de construire le projet à partir des besoins, attentes et aspirations des habitants, acteurs et usagers du Gabut.

Emmanuelle ESPUCHE, consultante de Lisode, a ensuite présenté le déroulement de la concertation citoyenne, avec les principes et valeurs éthiques guidant chaque choix méthodologique. La présentation complète se trouve en pièce jointe de ce compte-rendu.

Temps d'échanges

A la fin de la présentation, les participants ont été invités à se regrouper par 5 ou 6, avec leurs voisins, pour discuter de leurs impressions suite à la présentation de cette démarche de concertation et écrire ensemble 2 questions et 2 réactions sur des cartons, qui ont ensuite été affichées et traitées en plénière. Cette méthode a été utilisée pour trois raisons :

- Faire échanger les participants sur leurs points de vue et réactions « à chaud » suite à la présentation ;
- Prioriser leurs réactions et questions, afin de garantir le traitement des plus importantes ;
- Permettre aux participants moins à l'aise à l'oral de s'exprimer en petits groupes et à l'écrit.

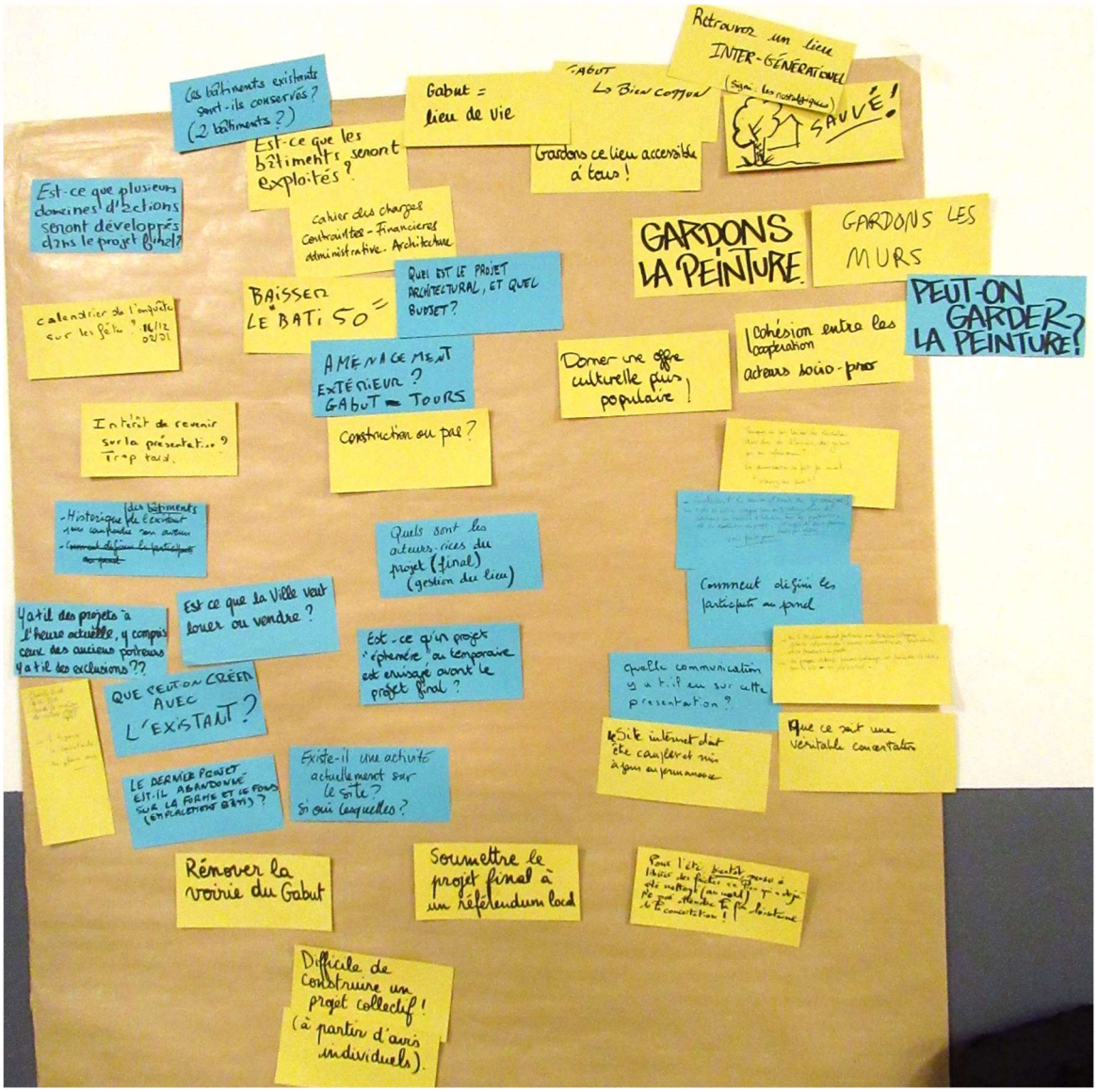

Questions et remarques des participants durant le temps d'échanges (Lisode, 2021)

Nous retranscrivons ci-dessous le contenu des échanges par thématiques et apportons quelques éléments de réponses complémentaires qui nous semblent pertinents :

Type d'occupation du Gabut	
Question / réaction	**Réponse apportée**
Gabut = lieu de vie	*Ville de La Rochelle* : Le Gabut est effectivement un lieu de vie, de rencontre et de passage de nombreux rochelais et habitants de l'agglomération. Ces aspects seront discutés par le groupe citoyen pendant les ateliers de concertation, pour définir le futur le plus souhaitable pour le Gabut.
Retrouver un lieu intergénérationnel	
Gardons ce lieu accessible à tous !	
Gabut → Bien commun	
Gardons la peinture	*Ville de La Rochelle* : Ce n'est pas ce soir que nous prendrons la décision des activités à conserver ou à écarter du Gabut. Il semble toutefois que l'activité des grapheurs soit importante et structurante pour le site. Les collectifs de
Peut-on garder la peinture ?	
Donner une offre culturelle plus populaire !	

Type d'occupation du Gabut	
Question / réaction	**Réponse apportée**
	grapheurs sont invités à participer notamment à l'atelier socio-professionnel pour en discuter.
Est-ce que plusieurs domaines d'action seront développés dans le projet final ?	*Ville de La Rochelle* : Le projet n'est pas encore écrit, il est possible que plusieurs domaines d'action soient développés dans le projet final. L'inverse est aussi possible. A ce stade, le seul cadre est la règlementation et la faisabilité technique et financière des propositions.
Y a-t-il des projets à l'heure actuelle, y compris ceux des anciens porteurs ? Y a-t-il des exclusions ?	*Ville de La Rochelle* : Non, à l'heure actuelle, il n'existe aucun projet d'aménagement ni projet d'occupation du Gabut. Les seules exclusions relèvent du cadre règlementaire, notamment le Plan de Protection des Risques Littoraux qui interdit, pour des raisons de sécurité, certaines activités : logement, crèche, école, discothèque par ex.
Est-ce qu'un projet éphémère ou temporaire est envisagé avant le projet final ?	*Ville de La Rochelle* : La concertation se déroulera sur l'année 2022. Les propositions du groupe citoyen ne pourront pas être expérimentées à l'été 2022, car le délai pour les inscrire dans le calendrier budgétaire et technique de la Ville sera trop court. Les propositions du groupe citoyen seront instruites pour vérifier leur faisabilité technique, juridique et économique. Parmi les propositions retenues, certaines pourront faire l'objet d'expérimentations à partir de 2023, d'autres nécessiteront sans doute le vote d'un budget, l'élaboration d'un cahier des charges et/ou des travaux à moyen et long terme. Pour l'été 2022, de façon transitoire, des animations seront coordonnées par la Ville de La Rochelle. Vous pourrez vous rapprocher de votre mairie de proximité pour connaître prochainement le programme.
Existe-t-il une activité actuellement sur le site ? Si oui laquelle ? Lesquelles ?	*Ville de La Rochelle* : Actuellement, il existe des activités régulières de graffiti et de pétanque notamment. Ce sont des activités exercées de façon spontanée. Des évènements plus ponctuels y sont aussi organisés par d'autres acteurs (ex. le Festival de la Fiction en 2021).

Acteurs et gestionnaires du site	
Question / réaction	**Réponse apportée**
Cohésion / coopération entre les acteurs socio-professionnels	*Lisode* : L'atelier avec les acteurs socio-professionnels aura pour but de faire remonter les besoins et contraintes liés à une activité économique ou associative sur ou à proximité du Gabut. Nous créerons une dynamique collective lors de cet atelier pour que les acteurs socio-professionnels réfléchissent collectivement aux grandes orientations possibles du projet. Leur travail sera transmis au groupe citoyen.
Quels sont les acteurs(trices) du projet final ? Quelle gestion du lieu ?	*Ville de La Rochelle* : Nous ne pouvons pas dire aujourd'hui qui seront les « acteurs » et les « gestionnaires » du projet futur. Cela pourrait être la Ville de La Rochelle, ou bien un/des tiers, selon la nature de l'occupation souhaitée du Gabut.

Aménagement du site	
Question / réaction	**Réponse apportée**
Est-ce que les bâtiments seront exploités ?	*Ville de La Rochelle* : A ce jour nous gardons la possibilité de conserver et/ou d'exploiter les bâtiments existants. En cas d'exploitation, des travaux importants de réhabilitation seraient nécessaires.
Les deux bâtiments existants sont-ils conservés ?	*Ville de La Rochelle* : Il y a 5 bâtiments au total sur le site. Le Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur indique : « Dans cet objectif de grande qualité, la conservation des immeubles existants peut être imposée pour constituer un point d'accroche et donner une échelle au projet ».
Cahier des charges : contraintes financières administratives et architecturales	*Lisode* : L'ensemble des contraintes règlementaires sera porté à la connaissance des citoyens qui travailleront sur le futur projet lors des ateliers citoyens, pour que leurs propositions puissent être concrètes et réalistes. Des agents de la Ville seront présents au 2ème et au 3ème atelier pour apporter des réponses aux questions techniques et règlementaires. La Ville de La Rochelle fera un retour sur la faisabilité économique, règlementaire et technique pour

Aménagement du site	
Question / réaction	**Réponse apportée**
	chacune des propositions faites par le groupe citoyen lors de l'atelier 3.
Quel est le projet architectural ? Quel budget ?	*Ville de La Rochelle* : A ce jour il n'existe pas de projet architectural. Le budget sera affiné en fonction des propositions citoyennes.
Aménagement extérieur ? Gabut - Tours Construction ou pas ? Que peut-on créer avec l'existant ?	*Ville de La Rochelle* : Dans le Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur, il est exigé de conserver certains points de vue sur la Tour Saint-Nicolas. Cela sera un des éléments à prendre en compte dans l'aménagement futur. Le Plan de Protection des Risques Littoraux règlemente quant à lui les nouvelles constructions, extensions et surélévation des bâtiments existants.
Historique des bâtiments et de l'existant pour comprendre son avenir.	*Lisode :* Lors du 1er atelier nous pourrons nous rendre sur le site pour mieux appréhender l'espace et les bâtiments existants, et faire un diagnostic de terrain. Il pourrait être intéressant à ce moment-là de réévoquer l'historique des lieux.
Est-ce que la Ville veut louer ou vendre ?	*Ville de La Rochelle* : La Ville n'a pas pris de décision sur une location ou une vente à ce jour.
Le dernier projet est-il abandonné sur la forme et sur le fond (emplacement et bâti) ?	*Ville de La Rochelle* : Oui, le dernier projet est abandonné.
Gardons les murs Baisser le « bâti 50 » Sauver les arbres Démolir le site de la DDE, garder la maison du Notaire pour y faire un restaurant ou un café. Avoir un espace de spectacle en plein air.	*Lisode* : Nous vous proposons de répondre à l'enquête et/ou de venir en discuter avec d'autres citoyens lors des 3 ateliers de concertation organisés en mars, avril et mai 2022.
Rénover la voirie du Gabut.	*Ville de La Rochelle* : Cette demande ne fait pas partie du périmètre de la concertation. Si besoin, merci de contacter le service Voirie : voirie@ville-larochelle.fr
Pour l'été, bientôt penser à libérer des friches ce lieu qui a déjà été nettoyé (au nord). Ne pas attendre la fin lointaine de la concertation !	*Ville de La Rochelle* : Afin de préciser la demande, nous vous invitons à contacter la mairie de proximité centre : mairie.proximite.centre@ville-larochelle.fr

Déroulement et méthodologie de la concertation	
Question / réaction	**Réponse apportée**
Calendrier de l'enquête sur les fêtes ? (Du 14/12/2021 au 31/01/2022)	*Lisode :* Il est vrai que le calendrier de l'enquête tombe pendant les fêtes de fin d'année. Toutefois, sa durée d'un mois et demi devrait permettre aux citoyens intéressés de pouvoir y répondre. Nous nous rendrons sur le terrain en janvier 2022 pour la faire vivre auprès de publics qui n'auraient pas encore été touchés. Et nous comptons sur vous pour faire passer le mot autour de vous !
Il est difficile de construire un projet collectif à partir d'avis individuels.	*Lisode :* Oui en effet, cela nécessite de l'expertise, des outils, une animation particulière, et surtout du temps ! C'est pourquoi nous proposons d'animer 3 ateliers avec un même groupe citoyen, pour progresser collectivement par étape dans le travail de formulation de propositions. Et nous croiserons les remarques et points de vigilance des acteurs associatifs et socio-professionnels avec le travail de ces citoyens.
Pourquoi ne pas laisser les rochelais décider de l'avenir du Gabut par un référendum ? La démocratie ne fait pas mal, « n'ayez pas peur » !	*Lisode :* Un référendum impliquerait qu'un pré-projet soit présenté par la Ville de La Rochelle, or la volonté de la Ville est que le projet émerge des échanges entre rochelais et usagers du Gabut. Plutôt que de présenter un pré-projet qui ne soit pas forcément consensuel, la Ville a préféré partir d'une feuille blanche avec les citoyens, afin qu'ils établissent leur propre diagnostic du site, leurs grandes orientations de projet à suivre, et enfin leurs propositions d'occupation du site. L'autre différence entre un référendum et la démarche de concertation citoyenne est la confrontation des points de vue : le premier repose seulement sur le recueil d'avis individuels, tandis que la seconde permet un débat et une construction collective de propositions.
Il faudrait soumettre le projet final à un référendum local.	*Ville de La Rochelle :* Plusieurs niveaux de participation sont possibles en matière de concertation. Pour le Gabut, la municipalité a fait le choix de la co-construction et non de la co-décision. Les citoyens sont invités à réfléchir et co-construire des propositions de projets d'aménagement possibles pour le Gabut. La Ville instruira la faisabilité technique, règlementaire et économique de ces propositions et s'engage

Déroulement et méthodologie de la concertation	
Question / réaction	**Réponse apportée**
	ensuite à faire un retour aux citoyens sur ce qui a été retenu ou pas par les décideurs, et pourquoi.
Quels sont les animateurs des groupes ?	*Lisode :* Deux animatrices spécialisées de Lisode animeront les ateliers. Elles seront appuyées par des membres de l'équipe projet (agents de la Ville de La Rochelle).
Avoir les mêmes citoyens pour les 3 ateliers pour la cohérence du travail, l'élaboration des propositions et la finalisation du projet. Les groupes doivent pouvoir échanger et présenter les idées sur le site en présentiel.	*Lisode :* Notre objectif sera effectivement de former et d'accompagner un même groupe citoyen lors des 3 ateliers, pour que la construction des idées garde une cohérence et un suivi. Les 3 temps d'atelier permettront également au groupe de mieux se connaître et de mieux travailler ensemble, au fur et à mesure.
Comment définir les participants au panel ?	*Lisode :* Deux grands principes guideront la constitution du groupe citoyen : - Avoir une diversité de points de vue (remobiliser les points de vue peu représentés en allant sur le terrain, ou au contraire rééquilibrer lorsqu'un groupe est surreprésenté en demandant à ses membres de choisir des représentants) ; - Engagement des citoyens à participer aux 3 ateliers.
Crainte quant à la constitution du groupe citoyen (les personnes critiques sont malvenues)	
Combien de personnes participeront au groupe citoyen ?	*Lisode :* Le nombre n'est pas encore fixé. Nous attendons de savoir combien de personnes souhaitent participer au groupe citoyen. Des sous-groupes seront ensuite formés d'une dizaine de personnes.
Le site internet doit être complet et mis à jour en permanence.	*Lisode :* Nous veillerons à ce que cela soit fait.
Il faut que ce soit une véritable concertation.	*Lisode :* Les valeurs qui guident notre démarche sont celles de la charte éthique de Lisode, bureau d'études spécialisé qui œuvre depuis plus de 10 ans pour la conception et l'animation de démarches participatives dans divers domaines (urbanisme, énergie, gestion de l'eau, agriculture...). Pour en savoir plus : https://www.lisode.com/nos-valeurs/
A quoi cela va ressembler à la fin ?	*Lisode :* Sans aller jusqu'à la rédaction précise d'un cahier des charges technique, le groupe citoyen s'accordera sur la formulation de grandes orientations d'aménagement à respecter, ainsi

Déroulement et méthodologie de la concertation	
Question / réaction	**Réponse apportée**
	que sur plusieurs propositions avec la définition des aspects suivants : type d'activité / type de bâti ou d'aménagement / usage et gestion / budget estimé. Ces propositions devront correspondre aux grandes orientations fixées.

Méthodologie de la réunion de lancement	
Question / réaction	**Réponse apportée**
Intérêt de revenir sur la présentation ? Trop tard.	*Lisode :* Il a été décidé de dérouler entièrement la présentation avant de recueillir les questions et d'y répondre. Ces questions pouvaient trouver une réponse dans le fil de la présentation, et si elles étaient posées au fur et à mesure elles auraient pu la rallonger. Cette méthode permet donc d'assurer la présentation de l'intégralité du projet avant de commencer les échanges. Les notes prises pendant la présentation avaient pour but que les participants n'oublient pas leurs idées.
Quelle communication y a-t-il eu sur cette présentation ?	*Lisode :* L'information de la date, du contenu et du lieu de la réunion de lancement de la concertation a été publiée le 1er décembre sur le site « Dessine-moi un Gabut » et relayée sur les réseaux sociaux de la Ville. Des supports de communication ont été distribués dans différents lieux publics de La Rochelle (notamment les mairies centre et de proximité, médiathèque, université, accueil de l'hôtel de ville). Une invitation a été envoyée aux principales associations impliquées au Gabut et aux commerçants du quartier une semaine avant la réunion.

Pré-positionnement anonyme d'implication dans la concertation

En fin de réunion, les participants ont pu indiquer dans un tableau le niveau d'implication qu'ils penseront avoir pour cette concertation. Ce positionnement anonyme ne constituait pas une inscription, il avait juste pour but de donner un aperçu du nombre de personnes motivées pour s'impliquer dans le processus. Au total 17 personnes étaient intéressées pour s'informer sur la page internet, 22 pour répondre à l'enquête, 17 ont dit qu'elles viendraient à la réunion de restitution et 17 envisageaient de s'inscrire aux ateliers.

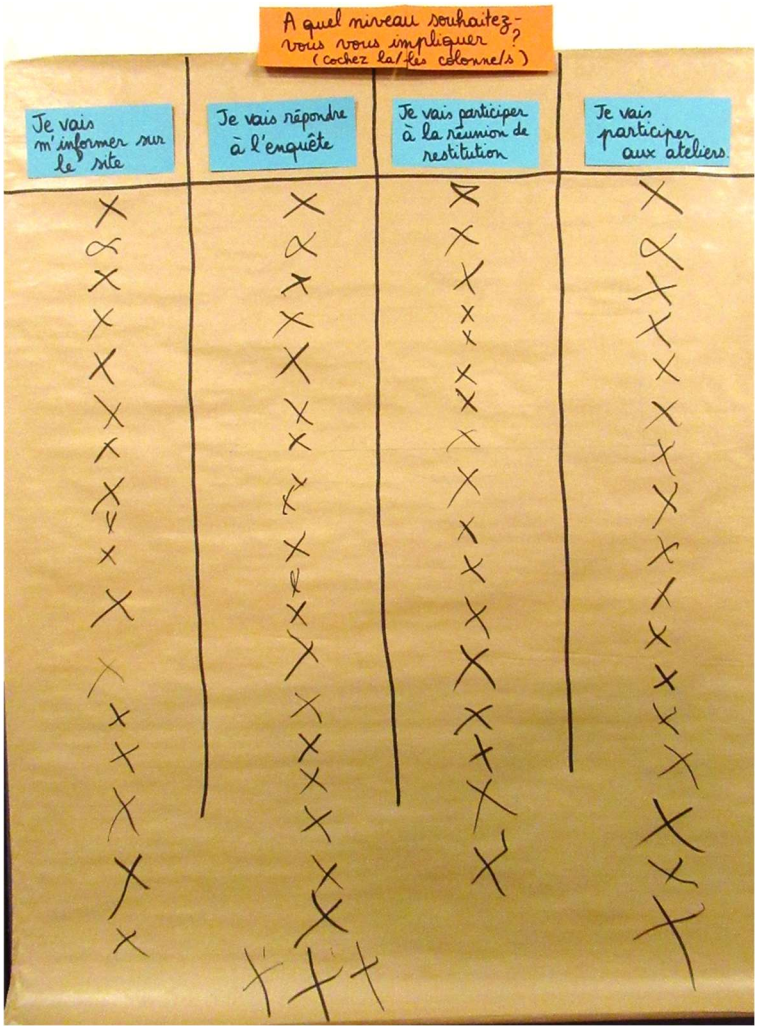

Résultat des intentions de participation à la concertation (Lisode, 2021).